

## CONSEIL MUNICIPAL SESSION 2023

### Procès-verbal de la Séance du mardi 22 août 2023

Nom Prénom	Présents	Excusés	Absents	Procurations
<b>BERNARD</b> Philippe	X			
<b>MICHEL</b> Didier	X			
<b>TARRIT</b> Pascal	X			
<b>EGIMBROD</b> Alain		X		MICHEL Didier
<b>PLANAT</b> Gilles	X			
<b>SEYCHAL</b> Jean-Luc	X			
<b>FOURNET FAYARD</b> Chantal	X			
<b>THORENS</b> Pauline		X		

La réunion débute à 17h00

Secrétaire de Séance : M. TARRIT Pascal

*Mr le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour, la création d'un poste d'adjoint administratif territorial.*

*Pour = 7*

*Contre = 0*

*Abstention = 0*

#### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/06/2023**

Mr le Maire propose l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 09/06/2023.

*Pour = 7*

*Contre = 0*

*Abstention = 0*

#### **PROJET DE RENOVATION DU MONUMENT AUX MORTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ONAC [2023-28]**

Un devis a été demandé à l'Atelier de la Martellerie. Celui-ci s'élève à 2095€, subventionnable à hauteur de 20% par l'ONAC.

Mr le Maire propose la restauration du monument et de demander la subvention de l'ONAC.

*Pour = 7*

*Contre = 0*

*Abstention = 0*

#### **TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE VC5 ET VC7-CHOIX DE L'ENTREPRISE [2023-29]**

Mr le Maire propose selon l'analyse et le classement de l'ADIT, de retenir la société EUROVIA  
Mr MICHEL ne prend pas part au vote.

*Pour = 5*

*Contre = 0*

*Abstention = 0*

#### **SERVITUDE DE PASSAGE POUR UN ADMINISTRÉ [2023-30]**

La commune a acheté une parcelle forestière, intégrant le chemin d'accès au buron de Mr RIBEYRON. Mr le Maire propose de créer une servitude de passage dans la parcelle AH32, pour le propriétaire de la parcelle AH18 et AH 109.

*Pour = 7*

*Contre = 0*

*Abstention = 0*

## **DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMUNAL [2023-31]**

La commune doit transférer le montant de travaux sur le monument aux morts. Mr le Maire propose d'enlever 2100€ sur le compte 231 opération 122, et de rajouter 2100€ sur le compte 231 opération 104.

*Pour = 7*

*Contre = 0*

*Abstention = 0*

## **CREATION DU POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL [2023-32]**

Mr le Maire propose la création d'un emploi permanent de secrétaire de mairie correspondant au grade d'adjoint administratif à temps non complet, à raison de 28h par semaine. La commune ayant moins de 1000 habitants, cet emploi peut être pourvu par un agent contractuel de droit public sur le fondement de l'article L332-83 du code général de la fonction publique, dans les conditions suivantes :

- **Nature des fonctions : secrétaire de mairie.**
- **Niveau de recrutement : sans condition d'âge.**
- **Niveau de rémunération : en référence à l'échelle indiciaire du grade d'adjoint administratif.**
- **Durée : 12 mois, à partir du 11 septembre 2023.**

*Pour = 7*

*Contre = 0*

*Abstention = 0*

## **Informations**

- **Révision du PLU du Pays d'Olliergues :**

*Deux zones humides ont été identifiées dans les zones constructibles à urbaniser (AU), elles devront être exclues des zones constructibles.*

- **Cimetière-Devis pour les quatre cavurnes :**

*Le montant des deux devis s'élève à 3400€ et 3600€, les entreprises ne pourront pas intervenir avant 2024.*

- **Buvette pour la finale de la coupe de France des rallyes :**

*Les organisateurs demandent la tenue d'une buvette par les associations de la commune le samedi 14 octobre 2023.*

- **Facture école du Brugeron :**

*Pour l'année scolaire 2022/2023, la facture de cantine s'élève à 1388€ (694 repas), le transport pour la piscine 600€, et pour l'intervenant musique 285,71€, soit 2273,71€ pour les 10 élèves habitant St Pierre la Bourlhonne.*

- **Choix de l'entreprise pour la rénovation du chauffage électrique du logement 1, et VMC du logement 2 :**

*Claude BAYLE a fait un devis de 5864€, L'entreprise DE SIMON, un devis de 5458€.*

*Nous retenons Claude BAYLE, pour la rénovation du chauffage.*

*Le devis de l'entreprise Bayle a été retenu pour sa proximité et ses délais d'intervention en cas de panne.*

*Pour la VMC, de nouveaux devis seront nécessaires pour les logements 1, 2 et ceux de l'école.*

- **Demande de dépose de rucher sur parcelle communale du Béal :**

*Une convention sera définie (zone de dépose, durée...)*

- **Choix pour les colis de Noël :**

Il a été proposé d'attribuer des bons d'achats aux personnes bénéficiaires, dans des magasins se trouvant sur le territoire ALF. Pour les personnes en EHPAD, un colis sera retenu. 45 personnes sont concernées, le montant est revalorisé de 30€ à 32 €.

- **Demande d'une administrée pour le remboursement de transport scolaire pour le lycée :**

Nous avons besoin de savoir combien d'enfants seraient concernés et le montant demandé.

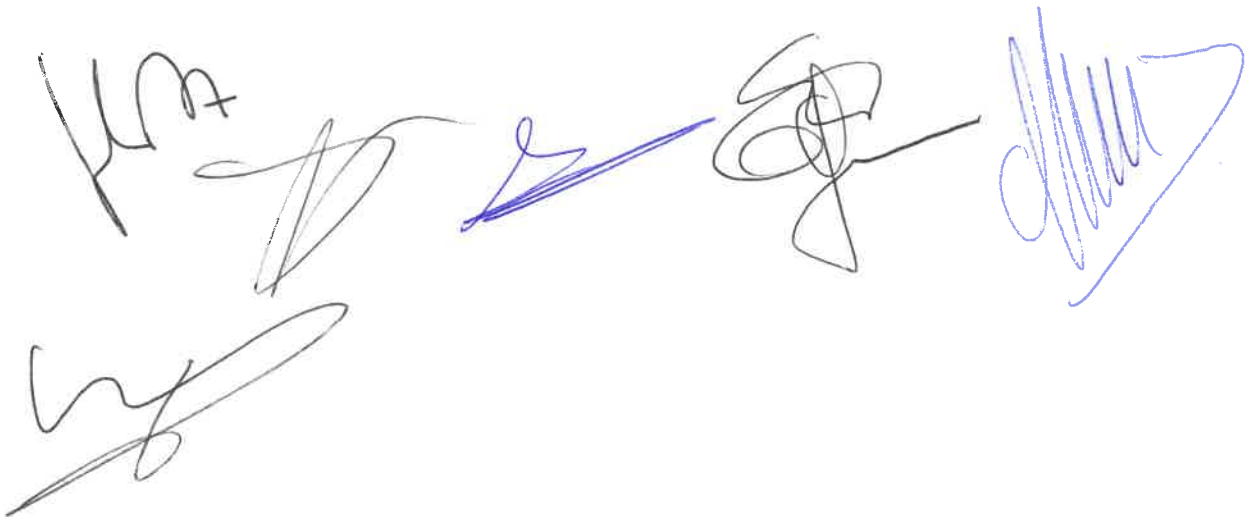
- **Adressage :**

Nous attendons le devis pour les poteaux, plaques de rues et numéros.

- **Date du prochain conseil municipal :**

Mr le Maire propose le 20 octobre 2023 à 19h.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.*

The image shows five handwritten signatures arranged horizontally. From left to right: 1. A signature in black ink, appearing to be 'M. A.'. 2. A signature in black ink, appearing to be 'M. B.'. 3. A signature in blue ink, appearing to be 'M. C.'. 4. A signature in black ink, appearing to be 'M. D.'. 5. A signature in blue ink, appearing to be 'M. E.'. The signatures are stylized and cursive.

